



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lieux de culte

Question écrite n° 84112

Texte de la question

M. Jacques Bompard rappelle à M. le ministre de l'intérieur que des tags posés sur la basilique du Sacré cœur et le Carmel de Paris. En juin 2015, des tags « gauchistes » ont été apposés sur la basilique du Sacré cœur de Montmartre et sur le mur d'enceinte du Carmel de Paris. Il semblerait que ces tags « fassent référence au mouvement gauchiste Redskins apparu dans les années 1980 », ils évoquent également un emblème de la section française de l'Internationale ouvrière. Les précédents tags dataient du 16 avril 2015. Ces actes sont irrespectueux des lieux de culte des chrétiens. Il lui demande une ferme condamnation de ces actes et la mise en place d'une politique qui les empêcherait.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84112

Rubrique : Cultes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5126

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)